

Image not found or type unknown



COMPTES DE PARTAGE RUPTURE INDIVISION ET LICITATION

Par **CIL21**, le **17/02/2021** à **19:09**

Bonjour,

Ajout à mon message de ce jour.

En cas d'hospitalisation ou d'internement et absent le jour de l'audience pour se défendre, peut-il y avoir un report d'audience au Tribunal pour la licitation ?

J'espère vous lire le plus rapidement possible étant donné l'échéance fatidique du 03/03/2021.

Cordialement

Le 17-02-2021